



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La MRCVR lance son appel de projets culturels 2026

McMasterville, le 9 décembre 2025 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) invite les artistes et organismes culturels de son territoire à déposer un projet dans le cadre du **Fonds de développement culturel 2026**. Ce programme vise à soutenir des initiatives innovantes qui enrichissent l'identité régionale, dynamisent la vie culturelle et contribuent au rayonnement de la vallée du Richelieu.

Afin de stimuler le développement culturel et de mettre en valeur le caractère rurbain distinctif du territoire, la MRCVR met à la disposition du milieu une enveloppe de **50 000 \$**. Ce soutien permettra de réaliser des projets porteurs et structurants dont les retombées enrichiront la vie culturelle de la région.

« *Les ententes de développement culturel témoignent d'une réelle volonté d'offrir aux municipalités et aux MRC un outil pour soutenir les initiatives culturelles adaptées aux différents besoins de leur population. J'encourage les artistes et les organismes de la MRC de La Vallée-du-Richelieu à soumettre leurs projets et de participer au dynamisme culturel de leur région.* »

Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la région de l'Outaouais

« *Le Fonds de développement culturel est un outil essentiel pour soutenir la créativité et reconnaître la place centrale de la culture dans le développement de notre région. Chaque année, nous voyons émerger des projets audacieux qui renforcent l'identité de la vallée du Richelieu. Nous souhaitons continuer d'encourager des initiatives inspirantes au bénéfice de toute la population.* »

Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste

Les artistes et organismes culturels de la MRCVR peuvent déposer leur projet dès maintenant. La date limite pour soumettre une demande est fixée au **8 février 2026, à 23 h 59**.

Tous les détails de l'appel de projets ainsi que le formulaire de dépôt sont disponibles dans la [section financement](#) du site Web de la MRCVR.

Ce Fonds est rendu possible grâce à l'Entente de développement culturel conclue avec le gouvernement du Québec.

À propos de la MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 136 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.